

COMMUNE DE MALINTRAT CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le cinq avril à vingt heures cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Malinrat dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire sous la présidence de M. OLLIER Christian, Maire.

Date de convocation : 25 mars 2016

Membres présents : M. OLLIER Christian, M. CORDESSE Daniel, Mme MONISTROL Jacqueline, Mme FAJON Annie, M. DECOMBAT Frédéric, M. CHARNAY Olivier, Mme FOURNET Marelyse, M. BEAUGER Daniel, M. NAVARRO Olivier, Mme DE VASCONCELOS Stéphanie, Mme ROUVET Nathalie, M. MARCHEPOIL Alain, Mme BURILLE Line.

Absents excusés :

- Madame JOUFFRAY Suzanne pouvoir à Mme MONISTROL Jacqueline

Secrétaire : Mme MONISTROL Jacqueline

Nombre de membres :

En exercice : 14

Présents : 13

Votants : 14

8/COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET COMMUNAL 2015

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	1 029 135	719 519.63	Néant
Recettes	756 245	809 130.07	Néant
Résultat reporté	443 693	443.693.42	
Excédent		533 303.86	

COMMUNE DE MALINTRAT CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

SECTION D'INVESTISSEMENT :

	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	374 992	138 453.75	241 228
Recettes	375 354	190 982.80	819
Solde d'exécution N -1	362	- 362.33	
Excédent		52 166.72	

Monsieur le Maire se retire et laisse la Présidence à Mme MONISTROL Jacqueline, doyenne d'âge. Mme MONISTROL Jacqueline soumet au vote le compte administratif présenté par Monsieur le Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

D'APPROUVER le compte administratif du budget communal 2015 présenté par Monsieur le Maire.

9 / COMPTE DE GESTION BUDGET COMMUNAL 2015

Monsieur le Maire indique que le compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2015, établi par Monsieur MATHIEU Benoit, Administrateur des Finances Publiques Adjoint, de la commune, est identique au compte administratif voté précédemment.

Il propose d'adopter le compte de gestion établi par Monsieur MATHIEU Benoit

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE, d'approuver le compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2015.

10/AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DU BUDGET COMMUNAL

Nous venons d'arrêter les comptes de l'exercice 2015 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

- Un solde d'exécution **excédentaire** de la section d'investissement de **52 166.72 €**
- Un résultat **excédentaire** de fonctionnement de **533 303.86 €**

COMMUNE DE MALINTRAT CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- en dépenses pour un montant de : 241 228 €
- en recettes pour un montant de : 819 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2015 de la façon suivante :

- **Compte 1068 : excédents de fonctionnement capitalisés : 188 242.28 €**
- **Compte 002 : résultat de fonctionnement reporté : 345 061.58 €**

11/ TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016

Monsieur le Maire donne lecture des bases d'imposition de 2015 ainsi que des bases prévisionnelles 2016.

Il rappelle que les bases d'imposition sont données par les services fiscaux et sont calculées avec les éléments suivants :

- TH : valeur locative de l'habitation et déclaration sur le revenu
- TF (bâti) : la moitié de la valeur locative
- TF (non bâti) : 80 % de la valeur locative

TAXES	Bases d'imposition de 2015	Bases d'imposition prévisionnelles de 2016
D'habitation	1 110 000	1 154 000
Foncière (bâti)	713 800	770 100
Foncière (non bâti)	49 800	50 300

Suite à la réunion de travail préparatoire, nous avons décidé, en commun, d'augmenter les taux d'imposition pour 2016. Cette revalorisation est essentielle à l'équilibre du budget. En conséquence, je propose, en ce qui concerne la taxe d'habitation et les taxes foncières, d'appliquer sur les taux de l'année 2015 une augmentation de 4 %

Taxes	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'habitation	10.09 %	10.49 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	9.90 %	10.30 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	82.17 %	85.45 %

COMMUNE DE MALINTRAT CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

Le produit attendu s'élèverait à la somme de 243 356 euros.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal,

APPROUVE la proposition de Monsieur le Maire

DECIDE d'augmenter les taux de 4 % pour la Taxe d'habitation, Taxes foncières bâtie et non-bâtie

12/ TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

Vu le décret n° 2006-753 du 29 juin 2006, relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public.

Vu la hausse des prix sur les marchandises.

Monsieur le Maire propose, pour le 1^{er} mai 2016 d'augmenter les tarifs de 3 %.

	Rappel Tarifs précédents	PROPOSITION Pour le 1^{ER} mai 2016
ENFANTS	3.95 €	4.07 €
ADULTES	5.00 €	5.15 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE d'augmenter les tarifs de la cantine scolaire de 3 %.

13/ Révision des tarifs de l'eau potable et de l'assainissement

Dans le cadre de la préparation du budget 2016, Monsieur le Maire rappelle qu'il a été proposé aux membres présents lors de la réunion de travail, de réviser les tarifs de consommations d'eau potable et d'assainissement comme suit :

Tarif SEMERAP

Eau potable : 2.50 € TTC

Assainissement : 3.85 € TTC

Redevances Agence de l'Eau : 0.46 € TTC

Soit : 6.81 € le m³

Sachant que la commune prend à sa charge le prix de l'abonnement.

Pour mémoire : Ancien tarif : 4.45 € le m³

COMMUNE DE MALINTRAT CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

Proposition : Nouveau tarif : 6.81 € le m³

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité ce nouveau tarif.

14 / TARIF CIMETIERE 2016 – CAVE URNE

Vu l'achat et l'installation dans le cimetière communal de 4 cave urnes,

Considérant qu'il convient de fixer le tarif de cet équipement ;

Il est proposé, à compter de ce jour de fixer le tarif comme suit :

Installation cave-urne = 300 euros hors concession.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal fixe le prix d'une cave urne hors concession à 300 euros.

15/ TARIF GARDERIE

Monsieur le Maire rappelle le tarif de la garderie ainsi que les horaires de fonctionnement.

- Matin 7 heures 30 à 8 heures 30 (payant de 7h30 à 8 h)
- Soir 16 heures 30 à 18 heures 15 (payant de 16h30 à 18 heures)
- Mercredi 11 heures 30 à 12heures 15 (gratuit)

Tarif 1 euro la ½ heure commencée

Aujourd'hui compte tenu de certains débordements, il propose de fixer un tarif pour pénalités de retard :

Afin de préserver les impératifs de sortie des enfants fixée à 18 heures 15 indispensable au bon déroulement des fonctions du personnel de la commune, les parents coutumiers d'une transgression de cet aspect du règlement intérieur seront sanctionnés d'une pénalité de **15 euros par ¼ heure commencé.**

Après en avoir délibéré avec 13 voix pour et 1 abstention (Mme BURILLE Line) le Conseil Municipal,

DECIDE de fixer un tarif de 15 euros le ¼ heure pour pénalités de retard.

COMMUNE DE MALINTRAT CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

SUBVENTIONS DONNEES AUX ASSOCIATIONS

ARTICLE	ASSOCIATIONS	Attributions 2014 Pour mémoire	Attributions 2015 Pour mémoire	Propositions et attribution 2016
6574	Donneurs de sang	129	132	132
	Anciens combattants Les bleuets	92	94	94
	Anciens combattants	418	426	426
	Saint Pierre Es Liens	1 029	1050	1050
	Gym	525	536	536
	Foot	1 655	1688	1688
	Basket	1 655	1688	1688
	Chasse	392	400	400
	Comité des Fêtes	1 511	1541	1541
	Team Epée Auvergne	500	510	510
	Les nounous	520	530	530
	Parents d'Elèves FCPE	646	659	659
	Prévention routière	145	148	148
	Rugby	1 655	-	1688
	Tennis	1 248	1273	1273
	Comice Agricole Limagne Ennezat	60	61	61
	Flash-Danse			300
	Les Mains Agiles			100
	Graine de Vie			100
	Amis de la Musique Limagne d'Ennezat			50
	TOTAL	12 180	10 736	12 974

16/ Durée d'amortissement pour comptes d'immobilisations - Section Investissement /Dépenses, compte 204

Monsieur le Maire informe, qu'il y a lieu de prévoir, en règle générale, la durée d'amortissement en section investissement dépenses compte 204 (Subventions d'équipement versées) et il propose d'amortir ce compte sur 5 ans.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe la durée d'amortissement pour le compte 204 sections Investissement en dépenses à 5 ans.

BUDGET PRIMITIF 2016 – COMMUNE

Je vous rappelle que nous avons vu, article par article, le budget primitif de la commune lors de notre dernière réunion de travail et je vous propose valider ce budget par le vote :

COMMUNE DE MALINTRAT CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

Section de fonctionnement : Vue d'ensemble des dépenses

Chapitre	Libellé	Proposition	Vote du conseil
011	Charges à caractère général	312 000	312 000
012	Charges du personnel	377 162	377 162
014	Atténuations de produits	6 608	6 608
65	Autres charges gestion courante	72 528	72 528
66	Charges financières	8 687	8 687
67	Charges exceptionnelles	250	250
022	Dépenses imprévues Fonct.	55 000	55 000
023	Virement à la sect ^o d'investis.	129 688	129 688
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 039	3 039
	TOTAL DEPENSES	964 962	964 962

Section de Fonctionnement : Vue d'ensemble des recettes

Chapitre	Libellé	Proposition	Vote du conseil
002	Excédent antérieur reporté	345 061	345 061
70	Produits des services	41 900	41 900
73	Impôts et taxes	524 084	524 084
74	Dotations et participations	107 530	107 530
75	Autres produits gestion courant	19 000	19 000
013	Atténuation de charges	21 000	21 000
	TOTAL RECETTES	1 058 575	1 058 575

COMMUNE DE MALINTRAT CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

Section d'Investissement : Vue d'ensemble des dépenses

Chapitre	Libellé	Reste à réaliser	Proposition	Vote du Conseil
10	Dotations fonds divers et réserves		500	500
16	Remboursements d'emprunts		35 906	34 498
204	Subvention Equipement versées	83 871	4 998	3 000
21	Immobilisations corporelles	34 566	65 577	69 760
23	Immobilisations en cours	122 791	853 882	135 921

TOTAL DEPENSES : 241 228 RAR + 926 297 = 1 167 525 euros

Section d'Investissement : vue d'ensemble des recettes

Chapitre	Libellé	Reste à réaliser	Proposition	Vote du Conseil
001	Report solde exécution		52 166	
1068	Affectation		188 242	
021	Virement sect ^o fonct.		129 688	
10	Dotations Fonds divers		75 990	
13	Subventions d'investissement	819	217 581	
1641	Emprunt		500 000	
040	Opération d'ordre de transfert		3 039	

TOTAL RECETTES : 819 RAR + 1 166 706 = 1 167 525 euros

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE LE BUDGET PRIMITIF COMMUNAL

17/ ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL ET SERVICES ASSOCIES
APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Le Conseil Municipal

Vu la directive européenne n° 2009/73/CE du 13 juillet 2009 relative aux règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et notamment son article 28 relatif aux groupements de commandes,

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.441-1 et L. 441-5 relatifs au choix du fournisseur de gaz naturel,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la Commune de Malintrat d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et services associés et au sein duquel le Conseil départemental du Puy-de-Dôme exercera le rôle de coordonnateur,

Considérant qu'il appartiendra à Monsieur le Maire, pour ce qui le concerne, de s'assurer de la bonne exécution des accords-cadres, marchés subséquents et marchés conclus au titre du groupement,

DECIDE

1°) d'approuver l'acte constitutif du groupement de commandes, joint en annexe 01 de la présente délibération, pour l'achat de gaz naturel et services associés et au sein duquel le Conseil départemental du Puy-de-Dôme exercera le rôle de coordonnateur ;

2°) d'approuver l'adhésion de la Commune de Malintrat au-dit groupement de commandes pour, à titre indicatif, l'ensemble des sites identifiés à ce jour et dont la liste figure en annexe 02 de la présente délibération. Cette liste demeure susceptible d'évolution en fonction d'éventuels mouvements sur le patrimoine dont la Commune est propriétaire ou locataire.

3°) d'autoriser Monsieur OLLIER Christian, en sa qualité de Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer ledit acte constitutif du groupement de commandes et à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

18/ BAIL DE LOCATION

LOGEMENT 18, rue de l'Hôtel de Ville

Monsieur le Maire informe les membres présents que le bâtiment 18, rue de l'Hôtel de Ville dit « Agence Postale » est loué à Monsieur GUERFI Ouaybe, gérant du « Pain des Anges » depuis le 10 octobre 2015 et que ce bail arrive à terme le 10 avril 2016.

En conséquence, il propose de renouveler ce bail, pour une période de 3 mois à Monsieur GUERFI Ouaybe, qui en a fait la demande pour un dépôt de pain. Cette location sera précaire étant donné que ce bâtiment public pourrait être réutilisé pour son usage initial. Le loyer mensuel est fixé à 100 € charges comprises. Sa révision s'effectuera le premier avril de chaque année selon l'indice du coût de la construction en vigueur, et sur sa moyenne associée. Pour cette année le loyer sera révisé l'année suivante.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACCEPTE de louer ce bâtiment à M. GUERFI Ouaybe Gérant du Pain des Anges

AUTORISE le Maire à établir le bail précaire de location.

FIXE le loyer mensuel à 100.00 € charges comprises.

19/ APPROBATION STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL AU SERVICE DE LA PERSONNE AGEÉ

Monsieur le Maire informe les membres présents que lors de sa séance du 11 mars dernier le comité syndical du SISPA a donné un avis favorable sur la modification de l'article 4 de ses statuts et ce afin de lui permettre d'exercer les missions suivantes :

- Etude de la réalisation et de la gestion d'une « résidence service »
- Gestion d'un service d'aide à domicile (SAAD)
- Gestion d'un service polyvalent d'aide et de soins à domiciles (SPASAD)

Les modifications statutaires étant subordonnées à l'accord des conseils municipaux, il propose de délibérer sur ces nouveaux statuts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les nouveaux statuts du SISPA

RAPPORTS SYNDICAT ET COMMISSION

SIAREC

Nom du rapporteur : M. DECOMBAT Frédéric

Réunion du 30 mars 2016

Notamment à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 20 janvier 2016
- Comptes administratifs 2015 : budget annexe SPANC
- Comptes de gestion 2015 / BUDGET ANNEXE SPANC
- Affectation des résultats 2015 : budget annexe SPANC
- Proposition de la SFIL concernant le remboursement anticipé de l'emprunt n° MON505577EUR.
- Budgets primitifs 2016 : budget annexe SPANC
- Questions diverses

Monsieur DECOMBAT précise aux membres présents que le projet du SIAREC est d'acquérir les locaux dans lesquels ils sont locataires.

SIEG

Nom du rapporteur : M. CHARNAY Olivier

Réunion du 31 mars 2016

Notamment à l'ordre du jour :

Monsieur CHARNAY donne en partie lecture d'un courrier transmis au Conseil Départemental du Puy de Dôme sur la convention annuelle SIEG 2016 et du montant de la dotation 2015. En effet le montant accordé au SIEG est inférieur aux prévisions annoncées. Et la question posée est : « est ce que les communes concernées seraient amenées à rembourser en partie les sommes engagées, ou est-ce le SIEG qui devrait supporter le montant manquant ? »

Il donne également lecture d'un courrier concernant les compteurs Linky (incidence éventuelle des ondes électromagnétiques)

SBL

Nom du rapporteur : M. NAVARRO Olivier

Réunion du 10 mars 2016

Notamment à l'ordre du jour :

COMMUNE DE MALINTRAT CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

- Election du 1^{er} Vice-Président
- Budget primitif 2016
- Subvention annuelle aux associations
- Modification de la délibération de délégation au président
- Validation de l'estimation du Patrimoine
- Avenants de transfert entre Alteau et le Syndicat
- Point sur le nouveau fonctionnement du syndicat
- Point sur les travaux

SBA

Nom du rapporteur : Mme FOURNET Marelyse

Réunion du 5 mars 2016

Notamment à l'ordre du jour :

- Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015 et affectation provisoire : budget principal
- Reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015 et affectation provisoire : budget annexe « tri et valorisation »
- Vote du Budget primitif : budget principal
- Vote du Budget primitif 2016 : budget annexe « tri et valorisation »
- Fixation du taux de TEOM et des participations pour 2016
- Modalités de sortie de l'actif des biens acquis par lot
- Demande de subvention pour l'acquisition de matériels à la collecte séparée des biodéchets auprès de l'ADEME

Mme FOURNET précise que le budget a été voté à 70 % des membres présents.

Réunion du 24 mars 2016

Objet : réunion technique dans le cadre de la mise en œuvre de la tarification incitative

CONSEIL D'ECOLE

Nom du rapporteur : Mme FAJON Annie

Réunion du 10 mars 2016

Notamment à l'ordre du jour :

Les enseignants demandent à la Municipalité de récupérer le logement de fonction destiné aux instituteurs pour la création d'une salle de classe supplémentaire.

SISPA

Nom du rapporteur : Mme MONISTROL Jacqueline

Réunion du 11 mars 2016

Notamment à l'ordre du jour :

- Débat d'orientation budgétaire 2016
- Modification des statuts

EHPAD « Les Chênevis »

Délégation du Conseil Syndical pour les contrats et conventions

Budget exécutoire – accueil de Jour 2016

Tableau des effectifs – accueil de jour 2016

Modifications d'affectation – soins

Budget exécutoire – hébergement et Dépendance 2016

Budget exécutoire – Investissement 2016

Création de postes pour accroissement temporaire d'activité

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question posée, la séance est levée à 21 heures 45.

Délibérations :

8/ Compte Administratif - budget communal 2015

9/ Compte de gestion - budget communal 2015

10/ Affectation des résultats d'exploitation du budget communal

11/ Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016

12/ Tarifs restauration scolaires

13/ Révision des Tarifs de l'eau potable et de l'assainissement

14/ Tarif cimetière 2016 – cave urne

15/ Tarif garderie

16/ Durée d'amortissement pour comptes d'immobilisations

17/ Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et services associés

18/ Bail de location 18, rue de l'Hôtel de Ville

19/ Approbation statuts du syndicat intercommunal au service de la personne âgée « SISPA »

COMMUNE DE MALINTRAT CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2016

<i>OLLIER Christian</i>	
<i>CORDESSE Daniel</i>	
<i>MONISTROL Jacqueline</i>	
<i>FAJON Anne Marie</i>	
<i>DECOMBAT Frédéric</i>	
<i>CHARNAY Olivier</i>	
<i>FOURNET Marelyse</i>	
<i>BEAUGER Daniel</i>	
<i>DE VASCONCELOS Stéphanie</i>	
<i>NAVARRO Olivier</i>	
<i>ROUVET Nathalie</i>	
<i>BURILLE Line</i>	
<i>JOUFFRAY Suzanne</i>	
<i>MARCHEPOIL Alain</i>	